



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Le-Plan-Climat-de-l-Union>

Le Plan Climat de l'Union Européenne

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2008 - N° 1093 - décembre 2008 -

Date de mise en ligne : mercredi 31 décembre 2008

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Depuis longtemps, Jacques HAMON explique, en particulier à nos lecteurs, le problème climatique.

Il vient d'en résumer ainsi l'essentiel à l'intention des instances dirigeantes de l'UE :

La Terre peut recycler annuellement environ 3 milliards de tonnes équivalent carbone (soit 11 milliards de tonnes équivalent CO₂) de gaz à effet de serre ce qui, à l'horizon 2050, représente à peu près 1,2 tonne par terrien et par an. Pour compenser les émissions excessives antérieures, il serait souhaitable de ne pas excéder 1 tonne par terrien et par an, les vieux pays industrialisés, tels ceux de l'UE, faisant un effort supplémentaire, soit 900 kg seulement, pour inciter sérieusement les pays émergents à apporter leur contribution à la survie de l'espèce humaine.

Bien que les données disponibles soient hétérogènes, il semble qu'en France les émissions discrètes de gaz à effet de serre (comme le méthane des flatulences bovines, le N₂O des sols cultivés et des combustions organiques en tous genres, le CO₂ et diverses productions de méthane des zones humides) apportent 1 tonne équivalent CO₂ de gaz à effet de serre par résident français et par an. Notre pays devrait alors, à l'horizon 2050, ne consommer aucune énergie fossile carbonée, sauf à capturer et séquestrer durablement les gaz à effet de serre émis, ce qui ne paraît possible, avec un coût notable, que pour la sidérurgie, les cimenteries, et les centrales à charbon, fuel et gaz.

Le Plan Climat de l'UE vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % d'ici 2020. D'après la note publiée par Libération du 17/10/2008, l'UE à 27 émet environ 10,4 tonnes de CO₂ par résident et par an, avec un objectif de 8,3 tonnes en 2020, soit 8 à 9 fois plus de ce que devrait être l'objectif 2050. Bien que l'objectif 2020 soit trop modeste pour permettre d'atteindre ensuite l'objectif 2050, des pays de l'UE hésitent à s'engager et deux d'entre eux, (la Pologne et l'Italie) paraissent même opposés à un tel effort, et devraient l'être encore plus à l'indispensable objectif 2050.

Sauf action vigoureuse de votre part, nous allons donc aller dans le mur. Allez-vous proposer de fermer toutes les centrales thermiques à charbon, mazout et gaz, hors capture et séquestration du CO₂, assurer la disparition relativement rapide des véhicules terrestres, des navires et des avions utilisant des énergies fossiles carbonées, le passage domestique et tertiaire généralisé au solaire thermique et photovoltaïque adossé à des centrales d'appoint à piles à hydrogène et à air comprimé (ces gaz provenant des périodes de production excédentaire des énergies renouvelables) et, si indispensable, de centrales nucléaires ?